

Règlement de la Corrida 2018

1. Lieu et Date

Quand ? le Dimanche 30 Décembre 2018 à Château-Gontier (53).

Départ du 10 km : en face du N°33 de l'avenue Victor Hugo (ligne blanche).

Arrivée : contre-allée des Promenades, avenue Carnot, en face la Salle des Fêtes (ligne blanche).

2. Epreuves

La course de 10 km est mesurée IAAF et est qualificative pour les Championnats de France. Il y a un SAS Elite ouvert aux athlètes FFA ayant une performance 2018 officielle de moins de 39'30" en H et de moins de 44' en F.

3. Catégories pour le 10 km

Cadets (2002-2003), juniors (2000-2001), espoirs (1997 à 1999), seniors (1980 à 1996), vétérans (1979 et avant).
Femmes, Hommes.

Licenciés, non licenciés.

4. Droits d'engagement pour le 10 km

- Licenciés "Club FFA" : 8 €.

- Autres licenciés (FFA loisirs, licenciés autres fédérations sportives que FFA, non licenciés) : 12 €.

Si désistement avec justificatif, un remboursement pourra être effectué avec 3 € de retenu.

Aucun remboursement après le Lundi 24 Décembre à 15h30 (car les frais de votre participation sont déjà engagés (puce, dossard, tee-shirt,...)).

5. Exigence médicale

La LOI N° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, déclare, dans son Article 6 :

"La participation aux compétitions sportives organisées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical *mentionnant l'absence de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition* ou, pour les non-licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat, qui doit dater de moins d'un an au 30-12-2018".

6. Comment s'inscrire

Endurance libre : gratuit, inscription sur place à partir de 12h30.

Rando nordique : inscription sur place le Dimanche 30 Décembre à partir de 8h45 à la Salle des Fêtes. 2€ à régler sur place.

Duo : 15€ par équipes (200 équipes maximum) – 1€ reversé à l'association DER.

Inscriptions :

Par Internet via le site « Njuko » et via le site « UPAC » à partir du 1^{er} Octobre 2018 dans la limite des 1800 premières inscriptions valides. Préparer les documents demandés (licence, certificat médical, pièce d'identité).

Note importante : Si les conditions atmosphériques sont vraiment très-très mauvaises (par exemple, en cas de tempête de neige avec épais brouillard), consulter le site Internet de l'UPAC pour l'annonce éventuelle d'une annulation.

Note importante : Assurance complémentaire individuelle à la charge du coureur.

7. Remise des dossards

- A la Salle des Fêtes, Avenue Carnot à Château-Gontier, le Samedi 29 Décembre de 11h00 à 17h00 et le Dimanche 30 Décembre de 9h00 à 14h30.

IMPORTANT : Le retrait du dossard est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité et/ou de la licence.

Tout coureur sans dossard sera exclu du départ de la course ou pendant la course.

8. Horaires

- 14h15 : Course « Duo » : 4,85 km.

- 15h15 : Course longue : 10 km (exactement).

- 16h30 : Remise des récompenses pour le 10 km » à la Salle des Fêtes (Primes, Coupes, Tirage au sort des dossards) Présence obligatoire des gagnants pour les récompenses.

9. Récompenses

- 1 tee-shirt pour tous : remis avec le dossard.

Des coupes, primes et lots pour les premiers :

- Coupes sur 10 km (H et F) : 3 premiers (scratch), 1^{er} Se, 1^{er} V1, 1^{er} V2, 1^{er} V3, 1^{er} V4, 1^{er} cadet, 1^{er} junior, 1^{er} espoir, 1^{ère} équipe hommes et 1^{ère} équipe femmes (classement sur 3 coureurs).

- Coupes sur "Duo" (H ou F ou mixte) : 3^{ème} équipes récompensées.

- Primes hommes sur 10 km : 120 €, 90 €, 70 €, 60 €, 50 €, 40€, 35 €, 30 €, 25 €, 20 €.

- Primes femmes sur 10 km : 120 €, 70 €, 50 €, 40 €, 30 €.

Challenge District :

- Une coupe à l'association ou au quartier ayant le plus grand nombre de participants sur l'ensemble des courses.

Challenge Bernard Genest :

- Une coupe au club "FFA 53" ayant le plus grand nombre de participants.

Challenge Hervé Penven :

- Une coupe au club "FFA Hors 53" ayant le plus grand nombre de participants.

Challenge Inter-Entreprise :

- Une coupe "Crédit Mutuel" à l'entreprise ayant le plus grand nombre de participants.

Bons d'achat :

Valable chez InterSport à Laval ou à Château-Gontier.

Présence obligatoire des gagnants lors du tirage au sort des bons d'achats.

Valeurs des bons sur 10 km : 160 €, 120 €, 100 €, 70 €, 50 €.

10. Chronométrage

Chronométrage "à puce" pour 10km. Les "puces" seront remises avec le dossard.

11. Rappel

Le dossard doit être devant et visible. Tout coureur sans dossard sera exclu du départ de la course ou pendant la course (course labellisée). Interdiction de rétrocéder soi-même son dossard (responsabilité engagée).

Interdiction de courir avec un animal (sauf la puce fournie par l'organisation).